



Groupe TAVINI HUIRAATIRA

Assemblée de Polynésie



Question écrite au gouvernement

M^{me} Éliane TEVAHITUA

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

N° 131/2020/GTH/CAB/ET/et
Papeetē, le 20 juillet 2020.

À

Monsieur René TEMEHARO

Ministre de l'Équipement et des transports terrestres

Objet : reconstruction de l'aérogare et agrandissement de la piste de l'aérodrome de *Maupiti*

Réf. : mon courrier n° 02/2019/GTH/CB/ET/et en date du 9 janvier 2019 relatif à la reconstruction de l'aérodrome de *Maupiti*.

Monsieur le ministre, ia ora na

Je vous sollicitais le 9 janvier 2019, par courrier ci-dessus référencé, aux fins de m'enquérir du lancement des travaux de reconstruction de l'aérogare de *Maupiti* prévus au mois de janvier 2019 et dont l'achèvement était fixé par vos services au mois de décembre 2019.

Or, j'ai dû me résoudre à constater qu'en dépit de ce courrier resté à ce jour sans réponse de votre part et du déplacement du ministre en charge des transports aériens sur l'île de *Maupiti*, les habitants de l'île de *Maurua* et leurs visiteurs doivent encore, dix-huit mois plus tard, se contenter d'un abri de fortune pour enregistrer leurs bagages et trouver refuge par mauvais temps tout en s'accommodant des règles de distanciation sociale dans le contexte sanitaire lié au COVID-19. Vous trouverez à cet effet et pour votre parfaite information, deux photographies jointes ci-après dudit bâtiment « provisoirement » édifié.

Par ailleurs, votre collègue M. BOUISSOU accompagné du directeur de l'aviation civile avait également annoncé l'adaptation technique de la piste d'aviation de *Maupiti* aux normes ATR 72 dont la faisabilité a été confirmée par une étude technique diligentée par ses services.

Ces constats appellent de ma part les questions suivantes :

1. Quand comptez-vous joindre la parole aux actes et nous instruire des dates de lancement et d'achèvement effectifs des travaux de construction de l'aérogare de *Maupiti* ?
2. Dans quels délais comptez-vous lancer les travaux de construction d'un abri sur le quai des navettes maritimes, d'une vigie et d'un hangar pour le camion pompier et la vedette de sauvetage et d'un *slipway* conformément aux engagements du gouvernement ?
3. Dans quels délais comptez-vous procéder à la mise aux normes ATR 72 de la piste d'aviation à laquelle votre collègue ministre s'est engagé devant les représentants de la population de *Maupiti*, en avril 2019?

Je vous d'agr er, Monsieur le ministre, l'expression de ma consid ration distingu e. **Maururu.**

M me  liane TEVAHITUA

